



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, mardi le 6 septembre 2011, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et M. Pierre St-Onge, greffier, sont aussi présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, Mme Carine Lachapelle, directrice adjointe du Service d'urbanisme, MM. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture, sont également présents jusqu'à 20h25.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

349/06-09-11

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par le greffier :  
en reportant l'item suivant à une prochaine séance :

#### *H.1 Déneigement du secteur du Lac McCaskill.*

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> août 2011
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire ajournée du 30 août 2011

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière**

1. Mandat à un nouvel avocat pour comptes à recevoir
2. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois d'août 2011
3. Travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge : Approbation des comptes soumis sur le règlement numéro 165 (Certificat numéro 5 et 6 de Cimco Réfrigération)
4. Travaux de resurfacement sur une partie de la montée du Lac-Lanthier : Approbation de comptes soumis sur le règlement numéro 186

#### **C Gestion administrative**

1. Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement relative au règlement numéro 179

#### **D Contrats et appels d'offres**

1. Autorisation de signature de l'addenda numéro 1 de l'entente relative à l'intervention conjointe nécessitant l'utilisation des pinces de désincarcération



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011

### **E Avis de motion**

1. Avis de motion : Règlement numéro 180 relatif au plan d'urbanisme
2. Avis de motion : Règlement numéro 181 relatif aux permis et certificats
3. Avis de motion : Règlement numéro 182 relatif au zonage
4. Avis de motion : Règlement numéro 183 relatif à la construction
5. Avis de motion : Règlement numéro 184 relatif au lotissement
6. Avis de motion : Règlement numéro 185 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

### **F Adoption des règlements**

1. Adoption du règlement numéro 187 imposant une tarification pour les services offerts par le camping municipal
2. Adoption du règlement numéro 188 pour modifier l'article 4.2 du règlement numéro 171 décrétant les taux variés de la taxe foncière, les compensations pour services municipaux et la tarification pour l'exercice financier 2011

### **G Sécurité publique**

### **H Transport routier**

1. Déneigement du secteur du Lac McCaskill (*reporté*)
2. Approbation de l'entente avec le ministère des Transports pour le déneigement d'une partie de l'actuelle Route 117
3. Demande de consentement municipal d'Hydro-Québec concernant l'installation d'un câble téléphonique sur le chemin Laliberté
4. Demande d'intervention de Vidéotron pour l'installation aérienne sur des structures existantes et nouvelles structures
5. Demande d'intervention de Vidéotron pour l'installation de câble sur des structures existantes boulevard Fernand-Lafontaine/Route 117/chemin du Lac-Vert/chemin de la Butte
6. Installation de 4 lampadaires décoratifs à l'intersection de la montée Marois et de la rue L'Annonciation

### **I Hygiène du milieu**

1. Réhabilitation du puits numéro 1, secteur L'Annonciation : Octroi de contrat

### **J Urbanisme et mise en valeur du territoire**

1. Demande de dérogation mineure numéro 2011-40005
2. Mandat à un avocat pour procédure judiciaire relativement aux matricules 0033-52-1437 et 2149-96-8070

### **K Loisirs et culture**

1. Contrat à la firme « Éditions Média Plus Communication » pour production gratuite du calendrier 2012
2. Colloque Fondation Rues Principales
3. Congrès 2011 de Camping Québec

### **L Divers**

1. Proclamation : Semaine de la justice réparatrice 2011
2. Adhésion : Solidarité rurale du Québec

### **Période de questions du public**

### **M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.**

### **ADOPTÉE**

350/06-09-11

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2011**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> août 2011 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> août 2011 soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

**ADOPTÉE**

351/06-09-11

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE DU 30 AOÛT 2011**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire ajournée du 30 août 2011 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire ajournée du 30 août 2011 soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

**ADOPTÉE**

### **Période de questions du public**

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil et fonctionnaires présents répondent aux questions adressées par le public.

**Note : Mme Nicole Bouffard, Mme Carine Lachapelle, M. Michel Robidoux et M. Sylvain Valiquette, quittent la séance. Il est 20h25.**

### **GESTION FINANCIÈRE**

**NOTE : M. Denis Lacasse, conseiller, se retire des débats et de la décision entourant l'item suivant à l'ordre du jour invoquant une possibilité de conflit d'intérêt, et il revient après à son poste.**

352/06-09-11

### **MANDAT À UN NOUVEL AVOCAT POUR COMPTES À RECEVOIR**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à la majorité :

D'accorder le mandat de recouvrement des comptes à recevoir à Me Mathieu Laporte, avocat.

**ADOPTÉE**

353/06-09-11

### **ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE D'AOÛT 2011**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes d'août 2011 se détaille comme suit :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011

Salaires (ch. # 16117 à 16669) :	243 913,04 \$
Remises diverses (fédérales, provinciales et autres) :	107 748,99 \$
Comptes courants (ch. # 111413 à 111650) :	467 575,20 \$
Total :	819 237,23 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 170.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 170 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 10 du règlement numéro 170.

### ADOPTÉE

354/06-09-11

#### **TRAVAUX DE RÉNOVATION AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 165 (CERTIFICAT NUMÉRO 5 ET 6 DE CIMCO RÉFRIGÉRATION)**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 165 au montant total de 285 842,48 \$, taxes incluses (coût net de 273 180,58 \$), le tout conformément au rapport préparé par la trésorière en date du 6 septembre 2011.

### ADOPTÉE

355/06-09-11

#### **TRAVAUX DE RESURFACAGE SUR UNE PARTIE DE LA MONTÉE DU LAC-LANTHIER : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS SUR LE RÈGLEMENT 186**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 186, au montant total de 193 709,66 \$, taxes incluses (coût net de 185 208,03\$), le tout conformément au rapport préparé par la trésorière en date du 6 septembre 2011.

### ADOPTÉE

#### **GESTION ADMINISTRATIVE**

356/06-09-11

#### **DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RELATIVE AU RÈGLEMENT NUMÉRO 179**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal accepte le dépôt du certificat du greffier concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 179 intitulé « Règlement décrétant l'exécution de travaux de prolongement de l'égout sanitaire sur une partie de la rue L'Annonciation Nord, entre le numéro civique 1705 et le 1881 de cette rue, et décrétant un emprunt à long terme pour en assumer les coûts » tenue le 17 août 2011, lequel se résume comme suit :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011

- |  |    |
|--|----|
| - personnes habiles à voter :                                      | 14 |
| - nombre requis pour demander la tenue d'un scrutin référendaire : | 7  |
| - nombre de demandes faites :                                      | 0  |

Par conséquent le règlement numéro 179 intitulé « Règlement décrétant l'exécution de travaux de prolongement de l'égout sanitaire sur une partie de la rue L'Annonciation Nord, entre le numéro civique 1705 et le 1881 de cette rue, et décrétant un emprunt à long terme pour en assumer les coûts », a été approuvé par les personnes habiles à voter en date du 17 août 2011.

**ADOPTÉE**

### CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

357/06-09-11

#### AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ADDENDA NUMÉRO 1 DE L'ENTENTE RELATIVE À L'INTERVENTION CONJOINTE NÉCESSITANT L'UTILISATION DES PINCES DE DÉSINCARCÉRATION

**CONSIDÉRANT** que l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture mutuelle de services convenue en 2005 entre la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, la Municipalité de Ferme-Neuve, la Municipalité de Kiamika, la Municipalité de Lac-des-Écorces, la Municipalité de L'Ascension, la Ville de Mont-Laurier, la Municipalité de Mont-Saint-Michel, la Municipalité de Nominique, la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain, la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus, la Ville de Rivière-Rouge et la Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac n'inclut pas les modalités entourant l'utilisation des pinces de désincarcération;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de faire un addenda à l'entente existante relativement à l'intervention conjointe nécessitant l'utilisation des pinces de désincarcération;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Lac-du-Cerf n'est pas signataire de l'entente relative à la protection contre l'incendie et qu'il y a lieu qu'elle soit incluse dans une entente relative à l'intervention conjointe nécessitant l'utilisation des pinces de désincarcération;

**CONSIDÉRANT** la proposition d'addenda relativement à l'utilisation des pinces de désincarcération présentée par le comité de travail et le découpage du territoire proposé en annexe;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge accepte les termes de l'entente relative à l'intervention conjointe nécessitant l'utilisation des pinces de désincarcération telle que présentée avec son annexe intitulé « addenda numéro 1 de l'entente relative à l'intervention conjointe nécessitant l'utilisation des pinces de désincarcération », laquelle annexe pourra être modifiée par résolution des municipalités concernées advenant des modifications à la desserte et autorise la mairesse et le greffier à signer pour et au nom de la Ville ledit addenda.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011

### AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

#### RÈGLEMENT NUMÉRO 180 RELATIF AU PLAN D'URBANISME

M. le conseiller André Tremblay donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 180 relatif au plan d'urbanisme.

Ce règlement présente les caractéristiques de la Ville, l'occupation du territoire, les problématiques et enjeux, les orientations d'aménagement du territoire et les stratégies d'intervention, les affectations du territoire, les éléments et secteurs d'intérêts et le plan d'action.

Il est de plus précisé que l'avis public relatif aux principales modifications concernant les projets de règlements d'urbanisme adoptés le 24 mai 2011, paru dans l'édition du Journal de l'Information du Nord Vallée de la Rouge du 31 août 2011, est modifié pour indiquer qu'il sera ajouté au règlement numéro 180 relatif au plan d'urbanisme, la notion village-relais aux articles 4.2, 7.4, 8.7 et 9.2 et que les plans 4 et 6.2 seront modifiés en conséquence dans ledit règlement à être adopté.

AVIS DE MOTION

#### RÈGLEMENT NUMÉRO 181 RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS

M. le conseiller Yves Sigouin donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 181 relatif aux permis et certificats.

Ce règlement vise à établir les dispositions relatives aux permis et certificats.

Il est de plus précisé que l'avis public relatif aux principales modifications concernant les projets de règlements d'urbanisme adoptés le 24 mai 2011, paru dans l'édition du Journal de l'Information du Nord Vallée de la Rouge du 31 août 2011, est modifié pour indiquer qu'il sera ajouté au règlement numéro 181 relatif aux permis et certificats, des modifications à l'article 4.4 du projet de ce règlement.

AVIS DE MOTION

#### RÈGLEMENT NUMÉRO 182 RELATIF AU ZONAGE

M. le conseiller Normand Girouard donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 182 relatif au zonage.

Ce règlement contient la division du territoire en zones avec grilles des usages et normes, la classification des usages, les règles concernant les bâtiments principaux et accessoires, les usages temporaires, l'affichage, les normes spéciales, la protection des milieux naturels et à certaines contraintes anthropiques, le paysage, la gestion des odeurs, les droits acquis.

Il est de plus précisé que l'avis public relatif aux principales modifications concernant les projets de règlements d'urbanisme adoptés le 24 mai 2011, paru dans l'édition du Journal de l'Information du Nord Vallée de la Rouge du 31 août 2011, mentionne par erreur quatre éléments à modifier, mais qui ne seront pas modifiés dans le règlement de zonage, à savoir :

- ajouter à l'article 11.3.2 cours d'eau intermittent (ou milieux humides fermés);
- enlever atelier de menuiserie et ajouter ébénisterie au tableau page 118;
- ajouter menuiserie au tableau page 117;
- utiliser le titre de chenil (référence page 184).

De plus, dans cet avis public, les mentions suivantes n'auraient pas dû y apparaître :

- enlever la zone RES-30;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011

- zone RU-19 dans l'affectation de conservation : Usage résidentiel et récréatif intérieur ne sont pas permis (H1 et C4 (C)).

Également, il faut ajouter dans cet avis public que les zones suivantes seront redécoupées afin d'y permettre, en conformité avec le schéma, les usages suivants :

- zone RES-01 : l'usage multifamilial n'est pas permis dans l'affectation péri-urbaine;
- zone PU-06 : les services publics à la personne ne sont pas permis dans l'affectation péri-urbaine.

AVIS DE MOTION

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 183 RELATIF À LA CONSTRUCTION**

Mme la conseillère Diane Gargantini donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 183 relatif à la construction.

Ce règlement précise les règles de construction, de sécurité et de salubrité.

AVIS DE MOTION

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 184 RELATIF AU LOTISSEMENT**

M. le conseiller Denis Lacasse donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 184 relatif au lotissement.

Ce règlement contient les dispositions relatives aux opérations cadastrales, aux terrains et au tracé des rues.

AVIS DE MOTION

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 185 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

M. le conseiller Normand Gravel donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 185 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Ce règlement contient les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) suivants :

- PIIA-01 s'appliquant au secteur du centre-ville et du noyau villageois;
- PIIA-02 s'appliquant aux portes d'entrées principales du centre-ville et de la porte d'entrée du noyau villageois;
- PIIA-03 s'appliquant aux sommets et versants de montagne.

### **ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

358/06-09-11

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 187 IMPOSANT UNE TARIFICATION POUR LES SERVICES OFFERTS PAR LE CAMPING MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT QU'** un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. le conseiller André Tremblay lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 1<sup>er</sup> août 2011;

**CONSIDÉRANT QU'** une copie du présent règlement a été remise à chaque membre du Conseil municipal plus de deux (2) jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du Conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011

**CONSIDÉRANT QUE** l'objet du règlement, sa portée, son coût et, le cas échéant, le mode de financement, le mode de paiement et de remboursement ont été précisés;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter le « Règlement numéro 187 imposant une tarification pour les services offerts par le camping municipal ».

**ADOPTÉE**

359/06-09-11

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 188 POUR MODIFIER L'ARTICLE 4.2 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 171 DÉCRÉTANT LES TAUX VARIÉS DE LA TAXE FONCIÈRE, LES COMPENSATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX ET LA TARIFICATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011**

**CONSIDÉRANT QU'** un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. le conseiller Normand Gravel lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 1<sup>er</sup> août 2011;

**CONSIDÉRANT QU'** une copie du présent règlement a été remise à chaque membre du Conseil municipal plus de deux (2) jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du Conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**CONSIDÉRANT QUE** l'objet du règlement, sa portée, son coût et, le cas échéant, le mode de financement, le mode de paiement et de remboursement ont été précisés;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter le « Règlement numéro 188 pour modifier l'article 4.2 du règlement numéro 171 décrétant les taux variés de la taxe foncière, les compensations pour services municipaux et la tarification pour l'exercice financier 2011 ».

**ADOPTÉE**

**TRANSPORT ROUTIER**

360/06-09-11

**APPROBATION DE L'ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR LE DÉNEIGEMENT D'UNE PARTIE DE L'ACTUELLE ROUTE 117**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011

D'approuver le projet d'entente avec le ministère des Transports pour le déneigement d'une partie de l'actuelle Route 117, tel qu'indiqué au devis spécial numéro 101, dossier 8809-11-4924, soumis à la Ville de Rivière-Rouge le 17 août 2011.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer ladite entente, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

### ADOPTÉE

361/06-09-11

#### **DEMANDE DE CONSENTEMENT MUNICIPAL D'HYDRO-QUÉBEC CONCERNANT L'INSTALLATION D'UN CÂBLE TÉLÉPHONIQUE SUR LE CHEMIN LALIBERTÉ**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De consentir à la demande d'Hydro-Québec présentée à la Ville le 15 août 2011 par l'entremise de GENIVAR pour l'installation aérienne de câble sur poteaux existants sur le chemin Laliberté suivant le numéro de projet T100027.

D'autoriser le directeur des travaux publics à signer, pour et au nom de la Ville, la demande présentée par Hydro-Québec.

### ADOPTÉE

362/06-09-11

#### **DEMANDE D'INTERVENTION DE VIDÉOTRON POUR L'INSTALLATION AÉRIENNE SUR DES STRUCTURES EXISTANTES ET NOUVELLES STRUCTURES**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'autorisation d'intervention accordée et signée le 16 août 2011 par M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, à Vidéotron pour l'installation aérienne sur des structures existantes et nouvelles structures, suivant le numéro de projet 4034899-001/ING-109610.

### ADOPTÉE

363/06-09-11

#### **DEMANDE D'INTERVENTION DE VIDÉOTRON POUR L'INSTALLATION DE CÂBLE SUR DES STRUCTURES EXISTANTES BOULEVARD FERNAND-LAFONTAINE/ROUTE 117/CHEMIN DU LAC-VERT/CHEMIN DE LA BUTTE**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De consentir à la demande d'intervention de Vidéotron S.E.N.C. pour l'installation de câble sur structures existantes sur le boulevard Fernand-Lafontaine/Route 117/chemin du Lac-Vert/chemin de la Butte, suivant le numéro de projet 4034999-001-D-01A/ING-109602.

D'autoriser le directeur des travaux publics à signer, pour et au nom de la Ville, la demande d'intervention présentée par Vidéotron S.E.N.C.

### ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

364/06-09-11

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011

### **INSTALLATION DE 4 LAMPADAIRES DÉCORATIFS À L'INTERSECTION DE LA MONTÉE MAROIS ET DE LA RUE L'ANNONCIATION**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'approuver l'achat et l'installation de 4 lampadaires décoratifs à l'intersection de la montée Marois et de la rue L'Annonciation et d'acquitter la différence des coûts de ces lampadaires décoratifs par rapport à des lampadaires conventionnels, soit au montant de 10 000,00 \$, plus taxes, auprès de L.A. Hébert et tel montant puisé à même les fonds disponibles au règlement d'emprunt numéro 118 de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

365/06-09-11

### **RÉHABILITATION DU PUIITS NUMÉRO 1, SECTEUR L'ANNONCIATION : OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De confier le contrat de réhabilitation du puits numéro 1 du secteur L'Annonciation à Les Entreprises B. Champagne Inc., pour un montant de 17 300,00 \$ plus taxes (19 709,02 \$ taxes incluses), conformément à son offre du 17 juin 2011.

**ADOPTÉE**

### **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

366/06-09-11

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2011-40005**

**CONSIDÉRANT** que la mairesse invite l'assistance à faire valoir ses commentaires ou son opposition relativement à la présente demande de dérogation mineure;

**CONSIDÉRANT** qu'aucun commentaire ou aucune opposition n'est émis par l'assistance concernant cette demande;

**CONSIDÉRANT** que la demande porte sur l'autorisation d'ériger un agrandissement d'un bâtiment principal de 3,44 m x 6,25 m sur une dalle de béton existante située à 15,87 mètres de la ligne naturelle des hautes eaux, et ce, à l'égard de la propriété située au 248, chemin du Lac-Marsan Est, Lot 07, rang F du cadastre officiel du Canton de Marchand;

**CONSIDÉRANT QUE** la dalle de béton est existante;

**CONSIDÉRANT QUE** l'agrandissement proposé utilise une partie de la dalle de béton existante;

**CONSIDÉRANT QUE** le point le plus rapproché de la rive est un muret d'environ 6 mètres de longueur;

**CONSIDÉRANT QUE** la ligne des hautes eaux est située plus loin que le muret;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011

**CONSIDÉRANT QUE** l'agrandissement proposé ne cause pas préjudice aux voisins;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande (résolution numéro CCU-172.11.08.11).

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'accepter, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, la dérogation mineure numéro 2011-40005 telle que présentée.

### ADOPTÉE

367/06-09-11

#### **MANDAT À UN AVOCAT POUR PROCÉDURE JUDICIAIRE RELATIVEMENT AUX MATRICULES 0033-52-1437 ET 2149-96-8070**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De mandater Me Catherine Fafard, de la Société d'avocat Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés pour entreprendre toute procédure judiciaire appropriée contre les propriétaires des immeubles portant les matricules 0033-52-1437 et 2149-96-8070 dont, le cas échéant, une requête en vertu des articles 227 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, avec envoi d'une mise en demeure au préalable.

### ADOPTÉE

#### **LOISIRS ET CULTURE**

368/06-09-11

#### **CONTRAT À LA FIRME « ÉDITIONS MÉDIA PLUS COMMUNICATION » POUR PRODUCTION GRATUITE DU CALENDRIER 2012**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'approuver le projet de contrat d'édition gratuite à intervenir entre Éditions Média Plus Communication et la Ville de Rivière-Rouge pour la production gratuite d'un calendrier 2012 de la Ville de Rivière-Rouge.

De préciser que l'adoption de la présente résolution et par conséquent l'octroi du contrat à Éditions Média Plus Communication sont conditionnels à ce que la Ville de Rivière-Rouge donne son autorisation aux épreuves publicitaires à insérer dans le calendrier.

D'autoriser la mairesse à signer ledit contrat, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

### ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011

369/06-09-11

### COLLOQUE FONDATION RUES PRINCIPALES

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la mairesse et le directeur du Service des loisirs et de la culture de la Ville de Rivière-Rouge à participer au 24<sup>e</sup> colloque annuel de la Fondation Rues Principales, qui se déroulera à Québec, le 28 septembre 2011, sous le thème « Vivre sa ville l'hiver » et de défrayer les coûts d'inscription s'y rapportant.

De rembourser les frais encourus sur présentation d'une demande de remboursement de dépenses, conformément à la politique de remboursement et de paiement de frais de congrès, colloques en vigueur à la Ville.

**ADOPTÉE**

370/06-09-11

### CONGRÈS 2011 DE CAMPING QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs et de la culture de la Ville de Rivière-Rouge à participer au Congrès 2011 de Camping Québec, qui se déroulera à Orford, du 27 au 30 octobre 2011 et de défrayer les coûts d'inscription s'y rapportant.

De rembourser les frais encourus sur présentation d'une demande de remboursement de dépenses, conformément à la politique de remboursement et de paiement de frais de congrès, colloques en vigueur à la Ville.

**ADOPTÉE**

### DIVERS

371/06-09-11

### PROCLAMATION : SEMAINE DE LA JUSTICE RÉPARATRICE 2011

**CONSIDÉRANT** que face au crime et au conflit, la justice réparatrice offre une philosophie et une approche qui voient en ces questions principalement un tort causé à des personnes et à des relations;

**CONSIDÉRANT** que les approches de la justice réparatrice s'efforcent de soutenir et d'encourager la participation volontaire des personnes touchées par un crime ou un conflit (victimes, délinquants, communauté) et la communication entre elles en vue de favoriser la responsabilisation, la réparation et un cheminement qui mènera à la compréhension, à des sentiments de satisfaction, à la guérison et à l'apaisement;

**CONSIDÉRANT** que le thème de la Semaine de la justice réparatrice, pour cette année, « Nouveau regard sur la justice », donne l'occasion d'en savoir davantage et d'éduquer sur la justice réparatrice ainsi que de la célébrer avec d'autres communautés partout au pays pendant la semaine;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De proclamer la semaine du 13 au 20 novembre 2011, « Semaine de la justice réparatrice à Rivière-Rouge ».

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

**372/06-09-11**

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011

### **ADHÉSION : SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge adhère à Solidarité rurale du Québec au coût de 250,00 \$.

**ADOPTÉE**

### **Période de questions du public**

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil et le directeur général répondent aux questions adressées par le public.

**373/06-09-11**

### **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De lever la séance ordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 21h15.

**ADOPTÉE**

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

**Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.**

**LA MAIRESSE**

**LE GREFFIER**

\_\_\_\_\_  
**Déborah Bélanger**

\_\_\_\_\_  
**Pierre St-Onge**